



Booster la réduction des émissions de CO₂ en Wallonie en créant un nouveau zoning stratégique « CleanTech » – En intro : le cas de l'industrie du verre

Par Marc VAN DEN NESTE

Fondateur et Administrateur d'EKOSYS

**Former CTO for the Building & Industrial Global
Division of AGC Flat Glass**

Résumé de la présentation

En introduction à son exposé, l'orateur nous fera une brève description de la manière dont AGC compte limiter les émissions de CO₂ de ses fours pour verre plat (« flat glass float furnaces »).

*La création d'un nouveau zoning « CleanTech » aux portes de Charleroi pourrait avoir un impact positif sur les efforts de la région pour réduire ses émissions de CO₂. Ce zoning servirait de « hub » pour la **transition énergétique** (essentiellement l'hydrogène et le CCU – « carbon capture & utilisation »), pour les **matériaux durables** (économies d'énergie dans la rénovation des bâtiments) et pour l'**économie circulaire** (du recyclage à la réutilisation), attirant de ce fait les entreprises, les universités, les centres de recherche et les entrepreneurs travaillant en ce domaine. La concentration d'expertise et de ressources permettrait le développement et le déploiement de solutions innovantes pour réduire les émissions de CO₂ dans des secteurs variés, tels les transports, le bâtiment, la production alimentaire et l'industrie.*

Ce zoning « CleanTech » pourrait également servir de terrain d'essai pour de nouvelles idées et technologies, aidant à intensifier les initiatives réussies et à faciliter leur adoption ailleurs. Ce tout nouvel écosystème sera pleinement aligné sur la stratégie Wallonie S3 et sera connecté au niveau national et international à d'autres « hubs CleanTech ». La formation, la sensibilisation et l'éducation seront pleinement intégrées dans la stratégie.

Avec le soutien du gouvernement, des investisseurs et des collectivités locales, la création d'un zoning « CleanTech » à Charleroi pourrait ouvrir la voie à un avenir plus durable et prospère.

Brève biographie de l'orateur

Marc Van Den Neste a obtenu un Master en ingénierie (spécialité science des matériaux) à l'Ecole Polytechnique de l'UCLouvain (Belgique), puis a suivi un « Harvard Business School Advanced Management Program » (Boston) et a obtenu un certificat en microéconomie et stratégie territoriale (ULB) ; il suit le programme MIT REAP.

Il débute sa carrière en 1991 comme ingénieur de production dans l'entreprise sidérurgique Cockerill Sambre, aujourd'hui aux mains d'Arcelor Mittal. En 1999, il rejoint le Centre de Recherche & Développement de Glaverbel, branche européenne d'AGC Flat Glass, où il occupe un poste de chercheur au sein du département « Fusion et Réfractaires ». Il devient Directeur de leur Centre de R&D en 2002, puis Vice-président « R&D et Innovation » d'AGC Europe en 2007, et enfin CTO de la « Building & Industrial Global Division » de tout le groupe AGC en 2016.

Il quitte AGC en 2022 suite à une restructuration globale du groupe et fonde EKOSYS, une entreprise de consultance dont l'objectif est d'aider les régions et les métropoles à créer des écosystèmes innovants. A ce poste, il travaille encore pour AGC comme « Research & Innovation Public Affairs », mais sa mission la plus importante à l'heure actuelle est la création de l'écosystème de Charleroi, dont il va nous parler.

Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a été Président du « Belgium Industrial R&D Board » de 2013 à 2015, Président de GreenWin (Pôle Wallon d'Innovation), co-Président de MateriaNova et Président de l'« Advisory Board » de l'Ecole Polytechnique de l'UCLouvain. Il a aussi été membre du CA de Sambrinvest et vient d'être nommé membre du Conseil

Informations pratiques

La conférence aura lieu au Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin 103 à Auderghem.

Elle commencera à 18 h 30 précises et sera suivie d'un drink-sandwich, qui permettra aux participants de s'entretenir entre eux et avec le conférencier.

Pour y participer, merci de verser une contribution de :

- 25 € pour les membres de la SEII ou du Château Sainte-Anne,
- 30 € pour les autres participants (sauf pour les étudiants, pour qui elle est gratuite)

au compte bancaire BE63 3101 3976 9208 (BIC : BBRUBEBB) de la SEII, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles.

Nombre de participants limité à 50. Inscription préalable obligatoire et clôturée le 28 mars au soir.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire disponible via le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScwFB2fAwiztd9C5MK9Akx043Enpa74FTb6jKdX6Jm77f7Shg/viewform>

(qui est également disponible sur notre site web www.seii.org)

Si vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à info@seii.org, en spécifiant vos nom et prénom, un n° de téléphone mobile ou fixe, et l'événement auquel vous vous inscrivez : **After-six du 29 mars**.

Devenez membre de la SEII

Pour soutenir la S.E.I.I. et son action en faveur du progrès de la Science et de la Technologie, faites-vous membre !

Je deviens membre

Contact et RGPD

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org

Certaines données "non sensibles" vous concernant sont enregistrées dans un fichier, qui est sous la responsabilité de SEII, afin que nous puissions communiquer avec vous. Conformément au RGPD - Règlement général sur la protection des données - entré en vigueur en Europe le 25/08/2018, nous pouvons, à votre demande, vous informer de quelles sont ces données, les corriger au besoin, ou les effacer de nos listes de diffusion dès lors qu'elles ne sont pas nécessaires dans le cadre d'un accord formel ou tacite.